



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5437

Attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'association AOA Prod pour l'organisation du festival de science-fiction "les Intergalactiques" du 23 au 28 avril 2020.

Direction des Evénements et Animations

**Rapporteur** : M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 27 JANVIER 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020  
DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2020/5437 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 5 000 EUROS A L'ASSOCIATION AOA PROD POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL DE SCIENCE-FICTION "LES INTERGALACTIQUES" DU 23 AU 28 AVRIL 2020. (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association AOA Production, dont le siège social est situé 25 avenue des Frères Lumières à Lyon 8<sup>e</sup>, organise la 9<sup>e</sup> édition du festival « Les Intergalactiques » qui se déroulera du 23 au 28 avril 2020, dans plusieurs lieux de Lyon.

AOA production est une association créée en 2005 par des étudiants en cinéma de l'université Lyon 2, à la source de nombreux événements décalés, liés aux cultures de l'imaginaire sur Lyon et sa région. Si le 7<sup>e</sup> Art reste leur point d'ancrage, on note à leur actif, la Zombie Walk de Lyon, le festival de Science-fiction « Les Intergalactiques », le partenariat de l'Épouvantable Vendredi à l'Institut Lumière, la biennale retro gaming Geek Week, la convention Doctor Who, le Vide Grenier du Geek, la Nuit de la Prohibition, la nuit des Marmottes ou le Social Portrait of a Weird Society... Autant d'événements qui attirent un large et fidèle public et ce, depuis 2005.

En 2019, le festival a rassemblé environs 10 000 spectateurs.

Toujours dans son optique de mixer pop-culture et questions militantes, cette édition aura pour thème "Altérité et Science-fiction" qui mettra en avant un panel d'auteurs et d'autrices, de vidéastes et de chercheurs.euses qui abordent ces questions. Comme pour les précédentes éditions, le festival croisera les perspectives autour de ce sujet. L'association proposera plusieurs types d'animations dans différents lieux. Cet événement est destiné à tous les amateurs de cinéma, de littérature, de culture science-fiction et d'imaginaire.

La programmation 2020 propose plusieurs temps forts :

- la Rétrospective Cinéma avec la première compétition de longs métrages ;
- la 2<sup>ème</sup> compétition internationale de court-métrages de science-fiction : une dizaine de court-métrages seront soumis au vote du jury et du public. Le jury sera composé de vidéastes, auteurs, programmeurs de festival et critiques ;
- le « Salon du livre science-fiction et de l'imaginaire » : deux jours pour venir à la rencontre d'une quarantaine d'auteurs, associations, éditeurs et librairies, afin de faire découvrir aux visiteurs le genre actuel de la science-fiction (MJC Montplaisir et 3 librairies partenaires) ;
- la 2<sup>è</sup> édition de la Brocante Intergalactique, héritée du concept du Vide Grenier du Geek, permettant au public de chiner des objets issus de la pop culture ;

- les tables rondes et conférences sur le thème altérité et science-fiction, dans divers lieux (mairies d'arrondissement, bibliothèque de la part-Dieu, MJC Montplaisir) ;
- une scène musicale (Square Saint Hippolyte).

La Ville de Lyon souhaite soutenir ce projet afin de proposer :

- un festival de science-fiction ouvert à tous ;
- des formes d'animation originales dans toute la ville : le festival s'inscrit sur le territoire de la ville de Lyon ;
- un large panorama d'activités de cet univers à travers une programmation riche et diversifiée.

En 2019, l'association a reçu une subvention de 5 000 euros par la Ville de Lyon pour l'organisation de cet événement, par délibération n° 2019/4630 du Conseil municipal du 25 mars 2019.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 8 000 euros allouée à l'opération, et le budget de cette manifestation est de 48 700 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'association AOA Production, je propose de lui allouer une subvention de 5 000 euros.

Vu la délibération n° 2019/4630 du Conseil municipal du 25 mars 2019 ;

Vu l'avis du Conseil des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

### **DELIBERE**

- 1 - Une subvention de 5 000 euros est allouée à l'association AOA Production pour l'organisation de la 9<sup>e</sup> édition du festival « Les Intergalactiques » qui se déroulera du 23 au 28 avril 2020.
- 2 - La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT